



**Conseil confédéral de la CSN
Mandat 2017-2020
Procès-verbal de la réunion
tenue à Laval, le 20 juin 2017**

Table des matières

1.	Mot du président.....	1
2.	Accréditation des délégué-es.....	1
3.	Adoption de l'ordre du jour.....	2
4.	Conflits en cours.....	2
5.	Suivi des propositions du 65 ^e Congrès de la CSN.....	2
	• Rapport du comité synthèse sur le plan d'action.....	2
	• Amendements aux statuts et règlements et au code des règles de procédure de la CSN.....	7
	• Proposition des organisations affiliées.....	10
6.	Questions de privilège.....	14
7.	Mémoires et positions de la CSN.....	14
8.	Levée de la réunion.....	14

La réunion débute à 9 h 30, le mardi 20 juin 2017, à l'Hôtel Sheraton de Laval.

1. Mot du président

Le président, Jacques Létourneau, s'adresse aux délégué-es du conseil confédéral et aux salarié-es du mouvement.

2. Accréditation des délégué-es

Le mercredi, 20 juin 2017, a.m.

David Bergeron-Cyr propose, appuyé par Judith Huot, d'accréditer les personnes suivantes : Daniel Lacroix, Rose-Anne Lévesque (Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec), Jean-Rock Albert, Denis Beaudin (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), Luce Melançon (Lanaudière), Nancy Laplante (Montérégie), Jean-Pierre Bourgault, Normand Marc Croteau, Jessica Goldschleger, Maxime Vallée-Landry, Diane Provost (Montréal métropolitain), Nathalie Delisle, Louise Néron, Louis Auger, François Proulx-Duperré (Québec-Chaudière-Appalaches), Emmanuelle-Cynthia Foisy (Construction), Carolina Cabalero (Commerce), Mireille Gauvin, Stéphanie Gratton, Éric Larouche, Stéphane Nadeau, Martine Robichaud (Services publics), André Miousse (Industrie manufacturière), Stéphane Dicaire (UCCO-SACC). **ADOPTÉ**

Le mercredi, 20 juin 2017, p.m.

Anatole Chiasson propose, appuyé par Linda Mercier, d'accréditer les personnes suivantes : Josée Chamberland (Services publics), Annick Charrette (Communications).

ADOPTÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

Pierre Roger propose, appuyé par Caroline Pelletier, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ

4. Conflits en cours

Aucun conflit en cours.

5. Suivi des propositions du 65^e Congrès de la CSN

- ***Rapport du comité synthèse sur le plan d'action***

Pour une réforme majeure de la Loi sur les normes du travail et de ses règlements (salaire minimum, congés, vacances, équité de traitement, licenciement collectif, etc.)

Proposition 4.1

Jean Murdock propose, appuyé par Stéphanie Gratton :

Que lors du renouvellement de leurs conventions collectives, les syndicats revendiquent les mesures minimales suivantes : 5 jours de préavis pour prendre connaissance de son horaire de travail ou de sa modification ; 10 jours de congés payés pour maladie ou responsabilités familiales ; une structure salariale prévoyant un salaire minimum de 15 \$ l'heure. ADOPTÉ

Proposition 4.2

Donald Rheault propose, appuyé par Chantal Racicot :

Que la CSN propose des changements à la Loi sur les normes du travail et au Code du travail et toutes autres lois connexes ou de même nature afin de les adapter pleinement aux enjeux du monde du travail actuel et futur, et ce, en fonction des besoins et des intérêts des travailleuses et des travailleurs.

ADOPTÉ

Pour garantir des emplois de qualité, incluant un salaire décent pour toutes et tous dans l'ensemble des régions du Québec, et pour assurer l'universalité, l'accessibilité et la qualité des services publics.

Proposition 5.1

Engelbert Cottenoir propose, appuyé par Rose-Anne Lévesque :

5.1 Que, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018-2019, la CSN construise des alliances pour exiger :

- a) un réel réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux ;
- b) une politique industrielle cohérente accompagnée de ressources financières adéquates dans le respect des principes du développement durable ;
- c) une stratégie gouvernementale pour aider les entreprises à développer et à utiliser des technologies propres ainsi qu'à respecter les certifications environnementales ;
- d) une participation accrue des organisations de la société civile au développement des régions, dont le retour de lieux de concertation régionaux. ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

Amendement

Charles Ste-Marie propose, appuyé par Judith Huot :

De ramener l'amendement de l'atelier 3, soit d'ajouter après les mots « construire des alliances », les mots « et mobilise ». ADOPTÉ

La proposition telle qu'elle a été amendée se lit comme suit :

5.1 Que, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018-2019, la CSN construise des alliances **et mobilise** pour exiger :

- a) un réel réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux ;
- b) une politique industrielle cohérente accompagnée de ressources financières adéquates dans le respect des principes du développement durable ;

- c) une stratégie gouvernementale pour aider les entreprises à développer et à utiliser des technologies propres ainsi qu'à respecter les certifications environnementales ;
- d) une participation accrue des organisations de la société civile au développement des régions, dont le retour de lieux de concertation régionaux.

Proposition 5.2

Nancy Boucher propose, appuyée par Alexandre Fecteau :

Que les fédérations contribuent à développer un argumentaire visant à contrer la privatisation des services publics et la prolifération de la sous-traitance dans tous les secteurs d'activité. **ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ**

Amendement

Luc Tremblay propose, appuyé par Martin Renaud :

De ramener l'amendement de l'atelier 4, soit d'ajouter après les mots « services publics », les mots « et les services de garde subventionnés ».

Sous-amendement no 1

Dany Lacasse propose, appuyé par Nadine Lambert :

De biffer les mots « de garde subventionnés » et de les remplacer par les mots « éducatifs subventionnés à la petite enfance ». **ADOPTÉ**

Sous-amendement no 2

Chantal Racicot propose, appuyé par Diane Provost :

D'ajouter après les mots « services éducatifs », le mot « régis ». **ADOPTÉ**

La proposition telle qu'elle a été amendée se lit comme suit :

Que les fédérations contribuent à développer un argumentaire visant à contrer la privatisation des services publics **et des services éducatifs régis et subventionnés à la petite enfance** et la prolifération de la sous-traitance dans tous les secteurs d'activité.

Proposition 5.3

Valérie Robichaud propose, appuyée par Mona Edma :

Que la CSN s'associe à Oxfam Québec et adhère au collectif Échec aux paradis fiscaux dans la lutte contre les paradis fiscaux, l'évasion fiscale et l'évitement fiscal abusif et exige des gouvernements les changements qui s'imposent. ADOPTÉ

Pour lutter contre les changements climatiques

Proposition 6.1

Charles Ste-Marie propose, appuyé par Luce Melançon :

Que la CSN élabore une Charte de l'environnement énonçant les principes et les engagements de la CSN en matière d'environnement et de transition juste et écologique des emplois. ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

Amendement

Yvan Duceppe propose, appuyé par Philippe Lepage :

De ramener l'amendement de l'atelier 8, soit d'ajouter un nouveau paragraphe :
Que la CSN entame une réflexion sur les placements réalisés en lien avec les énergies fossiles dans les fonds de retraite et dans les fonds d'investissement. ADOPTÉ

La proposition telle qu'elle a été amendée se lit comme suit :

Que la CSN élabore une Charte de l'environnement énonçant les principes et les engagements de la CSN en matière d'environnement et de transition juste et écologique des emplois.

Que la CSN entame une réflexion sur les placements réalisés en lien avec les énergies fossiles dans les fonds de retraite et dans les fonds d'investissement.

Proposition 6.2

Benoit Lacoursière propose, appuyé par Denis Marcoux :

Que le conseil confédéral de juin 2018 adopte cette Charte de l'environnement ainsi qu'un plan d'action découlant de celle-ci. ADOPTÉ

Pour renforcer la démocratie

Proposition 7.1

Pierre Morel propose, appuyé par Rose-Anne Lévesque :

Que la CSN s’inscrive dans un plan d’action avec d’autres acteurs de la société civile en vue d’obtenir des engagements fermes des partis politiques pour revoir le mode de scrutin. ADOPTÉ

Proposition 7.2

Christian Meilleur propose, appuyé par Sylvain Marois :

Que la CSN et la FNC fassent les représentations nécessaires pour exiger le maintien et le développement d’une information de qualité dans toutes les régions du Québec. ADOPTÉ TEL QU’AMENDÉ

Amendement

Pierre Mercure propose, appuyé par François Proulx-Duperré :

De ramener l’amendement de l’atelier 2, soit d’ajouter après les mots « de qualité », les mots « et libre qui met de l’avant une démarche critique fondée sur la quête de l’objectivité et le journalisme d’enquête ». ADOPTÉ

Sous-amendement

Ann Gingras propose, appuyée par Engelbert Cottenoir :

D’ajouter après le mot « libre », les mots « et rigoureuse ». ADOPTÉ

La proposition telle qu’elle a été amendée se lit comme suit :

Que la CSN et la FNC fassent les représentations nécessaires pour exiger le maintien et le développement d’une information de qualité, **libre et rigoureuse qui met de l’avant une démarche critique fondée sur la quête de l’objectivité et le journalisme d’enquête** dans toutes les régions du Québec.

- **Amendements aux statuts et règlements et au code des règles de procédure de la CSN**

Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs (CSN) propose :

✓ **Art. 30.04 :**

Cette formule doit être remise à **la ou au secrétaire général au plus tard 15 jours avant la première journée du congrès.**

Daniel Baril propose, appuyé par Donald Rheault :

D'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements à l'effet de rejeter cette proposition. **ADOPTÉ**

✓ **Art. 30.07 :**

La ou le secrétaire général remet à la présidente ou au président des élections les formulaires de candidature qu'il a reçus dans les conditions et dès réception. Si une « Déclaration de candidature » s'avère non conforme, la présidente ou président des élections doit en aviser sans délai la personne ayant remis le formulaire, qui pourra y remédier avant la fin du délai prescrit pour la remise du formulaire. Seuls les candidats ayant dûment rempli le formulaire de « Déclaration de candidature » dans les délais prescrits peuvent être mis en candidature lors des élections.

Denis Marcoux propose, appuyé par Ann Gingras :

De rejeter la recommandation du comité des statuts et règlements et de référer aux procédures des élections adoptées lors du conseil confédéral précédant le congrès. **ADOPTÉ**

Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (SPEC A) propose :

Art. 52 :

Le conseil confédéral se réunit au moins une fois tous les quatre mois à une date fixée par le comité exécutif. **À moins de circonstances particulières, l'ordre du jour et les documents pertinents sont acheminés aux délégations au moins 24 heures à l'avance.** Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées par le comité exécutif, par le bureau confédéral, par un tiers des organisations représentées ou un tiers des membres délégués au conseil confédéral. Une réunion extraordinaire ainsi demandée doit être tenue dans un délai d'un mois après réception de telle demande.

Linda Mercier propose, appuyée par Pierre Morel :

D'adopter la proposition du comité des statuts et règlements à l'effet de modifier cette proposition, en biffant les mots « aux délégations » et en les remplaçant par les mots « aux fédérations et aux conseils centraux », et de modifier le texte actuel. ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

Amendement no 1

David Bergeron-Cyr propose, appuyé par Mathieu Lafleur :

D'ajouter après les mots « conseils centraux », le mot « UCCO-SACC-CSN ». ADOPTÉ

La proposition telle qu'elle a été amendée se lit comme suit :

Le conseil confédéral se réunit au moins une fois tous les quatre mois à une date fixée par le comité exécutif. **À moins de circonstances particulières, l'ordre du jour et les documents pertinents sont acheminés aux fédérations et aux conseils centraux et à UCCO-SACC-CSN au moins 24 heures à l'avance.** Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées par le comité exécutif, par le bureau confédéral, par un tiers des organisations représentées ou un tiers des membres délégués au conseil confédéral. Une réunion extraordinaire ainsi demandée doit être tenue dans un délai d'un mois après réception de telle demande.

Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin et Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Montmorency (FNEEQ-CSN) proposent :

✓ **Art. 9 :**

Le code des règles de procédure de la CSN s'applique à toute assemblée de toute organisation prévue par les présents statuts et règlements **sous réserve de dispositions locales venant en limiter l'application.**

Mario Pellerin propose, appuyé par Nicole Duval :

D'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements à l'effet de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

✓ **Art. 11.01 B) :**

un exemplaire des statuts du syndicat qui ne doivent contenir aucune disposition contraire **aux principes et valeurs de la CSN ;**

Éric Céré propose, appuyé par Diane David :

D'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements à l'effet de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

✓ **Art. 11.01 E) :**

la déclaration que l'organisation a reçu les statuts et règlements de la CSN et s'engage à y conformer son action **sous réserve de dispositions locales venant en limiter l'application ;**

Lorraine Dugas propose, appuyée par Denis Beaudin :

D'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements à l'effet de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

✓ **Art. 76.04 :**

Les dispositions de la clause 76.03 ne s'appliquent pas aux règles et procédures d'assemblée des organisations affiliées.

Chantal Maillé propose, appuyée par Dany Lacasse :

D'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements à l'effet de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

Code des règles de procédure

Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs (CSN) propose :

✓ **Art. 101.05 :**

Cette formule doit être remise à la ou au secrétaire général au plus tard **15 jours avant la première journée du congrès.**

Luc Tremblay propose, appuyé par Lorraine Dugas :

D'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements à l'effet de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

✓ **Art. 102.01 :**

Le conseil confédéral choisit les présidente ou président et secrétaire des élections au moins 45 jours avant le congrès **et ceux-ci ne doivent pas être des officiers de la CSN, d'un conseil central ou d'une fédération affiliés à la CSN.**

Éric Céré propose, appuyé par Mario Pellerin :

De rejeter la proposition du comité des statuts et règlements à l'effet de retenir cette proposition, et de modifier le texte actuel. ADOPTÉ

✓ **Art. 102.02 :**

La ou le secrétaire général remet à la présidente ou au président des élections les formulaires de candidature qu'il a reçus dans les conditions **et dès réception. Si une « Déclaration de candidature » s'avère non conforme, la présidente ou président des élections doit en aviser sans délai la personne ayant remis le formulaire, qui pourra y remédier avant la fin du délai prescrit pour la remise du formulaire.** Seuls les candidats ayant dûment rempli le formulaire de « Déclaration de candidature » **dans les délais prescrits** peuvent être mis en candidature lors des élections.

Michel Paré propose, appuyé par Manon Tremblay :

De rejeter la proposition du comité des statuts et règlements et de référer aux procédures des élections adoptées lors du conseil confédéral précédant le congrès. ADOPTÉ

Syndicat des professeurs du collège Marie-Victorin et Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency (FNEEQ-CSN) proposent :

✓ **Art. 3 :**

Le présent code n'affecte en rien les coutumes particulières des organisations affiliées ni le mode d'élection de leurs dirigeantes ou dirigeants et directrice ou directeurs, **mais il est présumé faire autorité dans la conduite de leurs délibérations à défaut d'une disposition explicite à l'effet contraire.**

Pascale St-Onge propose, appuyée par Engelbert Cottenoir :

D'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements à l'effet de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

• ***Proposition des organisations affiliées***

Syndicat soutien scolaire des Navigateurs (CSN), Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie des Mille-Îles (CSN), Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire des Sommets (CSN), Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN), Syndicat soutien scolaire Bellimont (CSN), Syndicat soutien scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSN) proposent :

Que le bureau confédéral mette en place un comité visant à établir de nouvelles règles à propos des statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle. De plus, le comité établira les différentes implications financières entre les

fédérations par souci d'équité pour tous les membres de la CSN. Ce comité déposera un rapport avec ses conclusions avant le prochain congrès et amènera des recommandations, s'il y a lieu.

Jacques Lanciault propose, appuyé par Martine Robichaud, d'adopter cette proposition. ADOPTÉ

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ-CSN) propose :

1. Pour une transition écologique juste et équitable des emplois

Que la CSN adopte dans le courant de l'année 2018, une Charte de l'environnement dans laquelle les principes et les engagements de la CSN en matière d'environnement seront inscrits.

Que la CSN s'engage à convoquer, pour l'année 2018, des états généraux de l'environnement afin que le mouvement syndical québécois établisse un plan d'action entamant une transition juste et écologique des emplois.

Mathieu Lafleur propose, appuyé par Bernard Duchastel, de rejeter cette proposition puisqu'elle a été reformulée dans le plan d'action. ADOPTÉ

2. Appui syndical à la création d'un média progressiste grand public

Qu'afin de renforcer la démocratie, la CSN sonde l'intérêt de ses membres à soutenir un média Internet et imprimé progressiste grand public faisant du journalisme d'intérêt public régional et national et mettant les travailleuses et travailleurs et les citoyennes et citoyens au cœur de ses préoccupations.

Que la CSN, si cet intérêt est démontré, sollicite l'appui des autres centrales syndicales, des fonds de travailleurs et travailleuses et autres alliés potentiels à la création et à la mise en place d'un tel média indépendant du mouvement syndical.

Mario Pellerin propose, appuyé par Nicolas Duval, de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

3. Pour harmoniser les règles de décaissement des régimes de retraite à cotisation déterminée

Que le comité de coordination générale des négociations (CCGN) forme un comité composé d'un nombre égal de participantes et de participants aux régimes de retraite à cotisation déterminée et de personnes désignées par le CCGN pour analyser la question de l'harmonisation des règles de décaissement.

Qu'une personne des avantages sociaux du Service des relations du travail (SRT) les accompagne dans ces travaux.

Qu'un rapport soit remis au comité exécutif de la CSN au plus tard à l'hiver 2018.

Que la CSN, le cas échéant, fasse des représentations auprès du gouvernement québécois afin d'harmoniser la législation du Québec à celle du fédéral concernant la méthode de retraits des fonds de revenus viagers provenant des régimes à cotisation déterminée et accorde à tous les Québécois le même traitement entre eux.

Richard Bousquet propose, appuyé par Engelbert Cottenoir, d'adopter cette proposition. ADOPTÉ

4. Une formule de financement des universités sans compétition et favorisant l'accessibilité

Que la CSN dénonce avec vigueur toute forme de compétition engendrant un gaspillage des fonds publics, que ce soit entre les universités ou entre tout type d'établissement d'enseignement supérieur.

Que la CSN dénonce la formule de financement actuelle qui engendre une marchandisation de l'éducation au détriment de l'accessibilité aux études pour les étudiants de première génération.

Yves Fortin propose, appuyé par Nicole Lefebvre, d'adopter cette proposition. ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

Amendement

Sylvain Marois propose, appuyé par Philippe Lepage, d'ajouter un autre paragraphe :

Que la CSN dénonce la course aux étudiants internationaux dans un objectif marchand qui contribue au désengagement de l'État dans le financement des universités. ADOPTÉ

La proposition telle qu'elle a été amendée se lit comme suit :

Que la CSN dénonce avec vigueur toute forme de compétition engendrant un gaspillage des fonds publics, que ce soit entre les universités ou entre tout type d'établissement d'enseignement supérieur.

Que la CSN dénonce la formule de financement actuelle qui engendre une marchandisation de l'éducation au détriment de l'accessibilité aux études pour les étudiants de première génération.

Que la CSN dénonce la course aux étudiants internationaux dans un objectif marchand qui contribue au désengagement de l'État dans le financement des universités.

Syndicat des professeurs du Collège de Maisonneuve et Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency proposent :

Que durant le prochain mandat, la CSN tienne une réflexion sur les stratégies de mobilisation et d'action sur la base des expériences inspirantes et novatrices des organisations syndicales, populaires, féministes, étudiantes et des autres mouvements progressistes.

Benoit Lacoursière propose, appuyé par Philippe Lepage, d'adopter cette proposition. ADOPTÉ

SEE du Collège Lionel-Groulx, Champlain-St. Lawrence Campus Teachers' Union (FNEEQ-CSN), Syndicat des Professeur-es de Dawson, Syndicat des professeurs du collège Marie-Victorin, Syndicat des professeurs du Collège de Maisonneuve, Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep Limoilou, Syndicat des enseignants-es du Collège de Valleyfield (FNEEQ-CSN), Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (FNEEQ-CSN), Vanier College Teachers' Association (FNEEQ-CSN), Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - CSN, Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (SPECA), Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency, Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Shawinigan, Syndicat des professeurs du Collège John-Abbott, Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux-Montréal (CSN)¹, Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de St-Félicien² proposent :

Que la CSN prenne les moyens de faciliter les discussions et les propositions lors des événements du comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) réunissant les syndicats des fédérations des secteurs public et parapublic, notamment sur la mobilisation, lors de leur négociation.

Lorraine Dugas propose, appuyée par Jean Murdock, de référer cette proposition au comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP). ADOPTÉ

Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Limoilou propose :

Que la CSN mette en place un processus de réflexion visant d'une part, à actualiser le discours syndical afin de le rendre suffisamment rassembleur pour enrayer le discours antisyndical ambiant et, d'autre part, à moderniser les procédures et les façons de faire afin qu'elles représentent fidèlement la volonté des membres.

1 Le syndicat a retiré sa proposition pour se joindre à celle proposée par les autres syndicats.

2 Même proposition, mais soumise hors délai.

Donald Rheault propose, appuyé par François Proulx-Duperré, de rejeter cette proposition. ADOPTÉ

6. Questions de privilège

Aucune question de privilège.

7. Mémoires et positions de la CSN

Jean Lortie, secrétaire général, dépose la liste des mémoires et positions de la CSN pour la période de janvier 2017 à juin 2017.

8. Levée de la réunion

Nancy Corriveau propose la levée de la réunion à 15 h.

Jacques Létourneau
Président


Jean Lortie
Secrétaire général

Document adopté

Ordre du jour

Document déposé

Liste des mémoires et positions de la CSN

	<p>Conseil confédéral</p> <p>Liste des présences 20 juin 2017</p> <p>Fédérations</p>
---	---

CSN - Construction (4)

	20/06
1. Brassard, Pierre	
2. Foisy, Emmanuelle-Cynthia*	X
3. Gauthier, Bertrand	X
4.	

FC - Fédération du commerce (8)

	20/06
1. Bergeron-Cyr, David	X
2. Boucher, Nancy	X
3. Caballero, Carolina*	X
4. Daneau, Robert	X
5. David, Diane	X
6. Ouellet, René	X
7. Paré, Michel	X
8. Valiquette, Michel	X

FEESP – Fédération des employées et employés des services publics (17)

	20/06
1. Arguin, Nathalie	X
2. Beaulieu, Danielle	X
3. Chamberland, Josée*	X
4. Després, Geneviève	
5. Duchastel, Bernard	X
6. Fecteau, Alexandre	X
7. Gauley, Stephen	X
8. Gauvin, Mireille*	X
9. Gratton, Stéphanie*	X
10. Lajoie, André	X
11. Larouche, Éric*	X
12. Lavoie, Mathieu	X
13. Marcoux, Denis	X
14. Nadeau, Stéphane*	X
15. Robichaud, Martine*	X
16. Savard, Denis	X
17. Tremblay, Sylvie	X

FIM – Fédération de l'industrie manufacturière (7)

	20/06
1. Beaulieu, Kathy	
2. Bégin, Louis	
3. Côté, Guy	X
4. Lafleur, Mathieu	X
5. Miousse, André*	X
6. Tétreault, Michel	X
7.	

FNC - Fédération nationale des communications (3)

	20/06
1. Charrette, Annick*	X
2. Roger, Pierre	X
3. St-Onge, Pascale	X

FNEEQ - Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (8)

	20/06
1. Lefebvre, Nicole	X
2. Marois, Sylvain	X
3. Mercure, Pierre	X
4. Murdock, Jean	X
5. Quesnel, Caroline	X
6. Richard, Éric*	X
7.	
8.	

FP - Fédération des professionnelles (4)

	20/06
1. Corriveau, Nancy	X
2. Duceppe, Yvan	X
3. Dufour, Lucie	X
4. Langlois, Ginette	X

UCCO-SACC-CSN (2)


	20/06
1. Dicaire, Stéphane*	X
2. Thibault, Éric	X

FSSS - Fédération de la santé et des services sociaux (39)

	20/06
1. Audy, Claude	X
2. Beaudin, Christian	X
3. Bégin, Annie	
4. Begley, Jeff	X
5. Charette, Gisèle	X
6. Charrois, Gilles	
7. Cyr, Michel	X
8. Frenette, Gisèle	
9. Gagné, Gilles	X
10. Gagnon, Jean	
11. Galarneau, Marlène*	
12. Hamelin, Marie-Josée	
13. Harvey, Mario*	
14. Labrie, Louise	
15. Lacasse, Dany	X
16. Lambert, Nadine	X
17. Langevin, Gaston	
18. Lapierre, Linda	
19. Laurion, Guy	X
20. Lauzière, Réal*	
21. Marcotte, Josée	
22. Martin, Thérèse	
23. Meilleur, Christian	X
24. Morisseau, Karine	
25. Pelletier, Caroline	X
26. Thomas, Paul	
27. Trottier, Annick	X
28.	
29.	
30.	
31.	
32.	
33.	
34.	
35.	

	20/06
36.	
37.	
38.	
39.	

	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
<i>Fédérations</i>	33	43	76

	<p style="text-align: right;">Conseil confédéral</p> <p style="text-align: right;">Liste des présences 20 juin 2017</p> <p style="text-align: right;">Conseils centraux</p>
---	---

Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-Du-Québec (3)

	20/06
1. Lacroix, Daniel*	X
2. Lévesque, Rose-Anne*	X
3. Rheault, Donald	X

Conseil central du Bas-St-Laurent (4)

	20/06
1. Bélanger, Pauline	X
2. Lamoureux, Daniel	X
3. Pelletier, Ginette	X
4.	

Conseil central du Cœur-du-Québec (6)

	20/06
1. Dugas, Loraine	X
2. Lavergne, Paul	
3. Pellerin, Mario	X
4. Sylvestre, Julie	X
5.	
6.	

Conseil central de la Côte-Nord (3)

	20/06
1. St-Laurent, Cindy*	
2. Tremblay, Agathe	X
3. Tremblay, Guillaume	X

Conseil central de l'Estrie (4)

	20/06
1. Beaudin, Denis P.	X
2. Bolduc, Julie	
3. Ladouceur, Catherine	
4.	

Conseil central de la Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine (3)

	20/06
1. Albert, Jean-Rock*	X
2. Beaudin, Denis*	X
3. Chiasson, Anatole	X

Conseil central de Lanaudière (5)

	20/06
1. Duval, Nicolas	X
2. Lepage, Philippe	X
3. Melançon, Luce*	X
4. Rivest, Patricia	X
5. Tremblay, Luc	X

Conseil central des Laurentides (5)

	20/06
1. Brun, Frédéric	X
2. Céré, Éric	X
3. Maillé, Chantal	X
4. Racicot, Chantal	
5. Richer, Martin	X

Conseil central de la Montérégie (10)

	20/06
1. Boulay, Louis-André	X
2. Carter, Steve	X
3. Côté, Hélène	
4. Daigle, Michel	X
5. Herbeuval, Annette	
6. Lalancette, Éric	X
7. Lanciault, Jacques	X
8. Laplante, Nancy*	X
9.	
10.	

Conseil central de l'Outaouais (4)

	20/06
1. Baril, Daniel	X
2. Dupuis, Nicole	X
3. Legault, Julie	X
4. Quijada, Michel	X

Conseil central du Montréal métropolitain (27)

	20/06
1. Benoît, Patrice	X
2. Bourgault, Jean-Pierre*	X
3. Bousquet, Richard	X
4. Croteau, Normand Marc*	X
5. Daigneault, Dominique	X
6. de Grosbois, Philippe	X
7. Edma, Mona	X
8. Goldschleger, Jessica*	X
9. Huot, Judith	X
10. Lacoursière, Benoît	X
11. Lapointe, Geneviève*	
12. Ledoux, Richard*	
13. Perron, Manon	X
14. Poisson, Robert	X
15. Provost, Diane*	X
16. Renaud, Martin	X
17. Robichaud, Valéry	X
18. Rochon, René	
19. Sainte-Marie, Charles	X
20. St-Denis, Michèle	X
21. St-Pierre, Patrick	X
22. Taillefer, Benoît	X
23. Turbide, Simon	X
24. Vallée-Landry, Maxime*	X
25.	
26.	
27.	

Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (11)

	20/06
1. Allard, Claude	X
2. Auger, Louis*	X
3. Castro, Emilia	X
4. Delisle, Nathalie*	X
5. Fortin, Yves	X
6. Gingras, Ann	X
7. Mercier, Linda	X
8. Néron, Louise*	X
9. Proulx-Duperré, François	X
10.	
11.	

Conseil central du Saguenay-Lac-St-Jean (5)

	20/06
1. Cottenoir, Engelbert	X
2. Gingras, Guy	X
3. Morel, Pierre	X
4. Tremblay, Manon	X
5. Wilson-Patry, Guillaume*	

	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
<i>Conseils centraux</i>	32	47	79